

AVIS DE COURSE

Coupe de la Ligue Voile Légère 2026

Autorité Organisatrice : *Comité Départemental de Voile Hautes Alpes*

Grade 5A

Dates : 6 et 7 juin 2026

Lieu : *Savines-Le-Lac*



Partenaires :



Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination

1 REGLES

La compétition est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.2 - les prescriptions nationales

1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile

1.4 - le règlement sportif de la ligue

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après le 1 juin sur le site de la ligue Sud www.voilesud.fr et le groupe WhatsApp de l'épreuve.

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.voilesur.fr . Les informations seront relayées sur WhatsApp.

3.2 [DP] Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 La compétition est ouverte à tous les concurrents licenciés dans la Ligue SUD de voile ou les concurrents hors ligue inscrits dans le championnat de ligue tel que défini dans le règlement sportif de la Ligue SUD.

Les bateaux de la ou des classes admis à concourir sont les séries voile légère Dériveurs Solitaires, doubles, Catamarans, Windsurf (Windfoil, B293, Wing...) et flotte partagée

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription AWOO avec les droits requis, à www.voilesud.fr jusqu'au **22 mai**. La fiche d'inscription avec l'autorisation devra être également complétée et remis lors de la confirmation d'inscription sur place.

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur www.voilesud.fr

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : [accord de la Ligue SUD](#)

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 22 mai	Droits après le 22 mai
<i>solitaire</i>	30€	50€
<i>double</i>	50€	80€
<i>Flotte partagée</i>	280€	350€

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

Seule la flotte partagée J70 sera constituée de phase qualificative et de phase

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre :

Confirmation d'inscription :

Date	De	À
6 juin	9h	12h

8.3

Date	heure	Toute classe
------	-------	--------------

6 juin	13h 30	Course à suivre
7 juin	10h 30	Course à suivre

Jours de course :

8.4 Nombre de courses : 7 courses maximum

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
Toute classe sauf windsurf, Wing et Windfoil et flotte partagée	4	4

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course samedi 6 juin est prévue à 13h30.

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

9 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit pouvoir présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

11 LIEU

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

4 à 5 zones de course sont prévues suivant le nombre de bateaux et la hauteur d'eau du Lac

12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : *parcours construit de type banane, trapèze ou slalom.*

14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition

14.3 Pour toutes les séries sauf Windsurf, Windfoil, Wing et Flotte Partagée

a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14.4 Pour les Windsurfs, Windfoil et Wing :

a) Quand **3 courses ou moins** ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand **4 courses à 6 courses** ont été validées le score d'une planche sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score**.

c) Quand de **7 à 10 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses deux plus mauvais score**.

d) Quand **11 courses** ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses trois plus mauvais scores**

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- 15.2
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau

- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

Le nombre de bateaux accompagnateurs est limité à 20 pour toutes les séries. La répartition par classe et zone de course est déterminée par l'organisateur. Les bateaux devront se pré-inscrire. Aucun bateau non inscrit ne sera autorisé à accéder au plan d'eau.

opti-open skiff —> 7 bateaux

Dériveurs solitaires et doubles —> 5 bateaux

Catamarans —> 4 bateaux

Windsurfs / Wing —> 4 bateaux

17 **EMPLACEMENT**

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont à terre.

18 **PROTECTION DES DONNÉES**

18.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 **PRIX**

Les prix seront distribués comme suit : *3 premiers au scratch de chaque catégorie de départ*

21 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter

Thierry ALLAMANNO

Président

Comité Départemental de Voile des Hautes-Al

+33 6 21 62 75 15

cdv05@wanadoo.fr

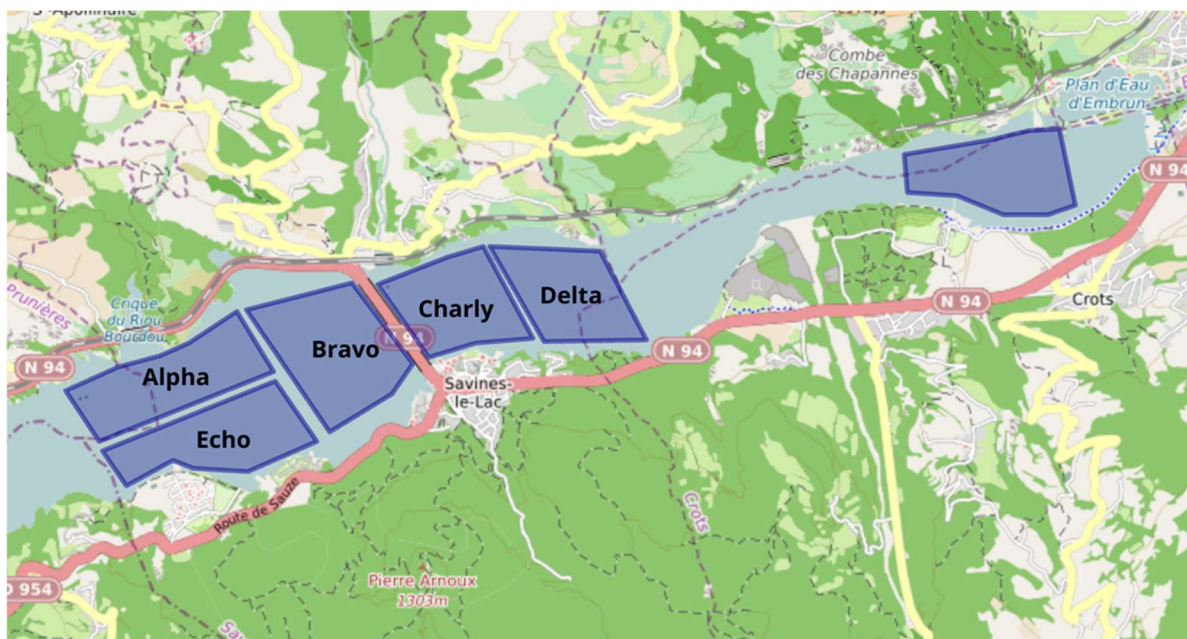
la Ligue SUD de Voile 04 94 24 16 72

ligue@voilesud.fr

Contact : Agnès REMY

Richard DE MEO

ANNEXE B : ZONE DE COURSE



- Zone de course Alpha : Optimist / Openskiff
- Zone de course Bravo : Dériveurs solitaires et doubles
- Zone de course Charly : Catamarans
- Zone de course Delta : Windsurfs / Wing / Windfoil
- Zone de course Echo : Flotte partagée

Les zones de course pourront être modifiées en fonction des hauteurs d'eau au moment de l'épreuve

ANNEXE A : PLAN du SITE

